Charenton magazine

N° 131 - Avril 2008

Votre nouveau Conseil municipal

Mandature 2008-2014

SOMMAIRE

p. 3 **Editorial**

Le mot du Maire

p. 4/14 **Actualités**

Éducation : visioconférence en classe de CM1 / Tous unis contre la violence en milieu scolaire / Des chanteurs en herbe
Jeunesse : des collégiens germanophones / Souvenirs d'un déporté
Destination vacances été 2008 / Raid 4L trophy
Arrêt sur images : cela s'est passé
Nouvelles technologies : fête de l'Internet, à la conquête du Net

p. 15/22 **Supplément**

Spécial élections : votre nouveau conseil municipal

p. 23/27 **Environnement**

Cadre de vie : urbanisme / Des travaux dans la ville
Moins de nuisances sonores aux abords des voies ferrées
L'arrêt de bus "Charenton-Écoles" enfin en zone 2 !

p. 28/29 **Vie économique**

La boulangerie Duarte collecte les pièces jaunes / C&A, une enseigne solidaire
Les trésors d'Aurore

p. 30/31 **Vie associative**

Le Nid d'espoir : une association pour la scolarisation des enfants au Cameroun / La brocante des Familles / Peintres dans la ville avec les Ateliers d'Art de Charenton

p. 32/34 **Sport**

Résultats des Foulées Charentonnaises / Claire Masson, une graine de championne
Le tennis de table labellisé / Des défibrillateurs dans les équipements sportifs

p. 35 **Bloc-notes**

Informations pratiques

AGENDA

Samedi 12 avril • 20 h 30 au T2R
Soirée de gala - A la recherche de Joséphine
Dimanche 13 avril • 8 h à 18 h
Brocante des Familles - place Aristide Briand
Dimanche 13 avril • 15 h 45 à l'Eglise St-Pierre
Les heures musicales
Mardi 15 avril • 19 h 30 à l'Hôtel de Ville
Conseil de la Communauté de Communes

Jeudi 17 avril • 19 h à l'Espace Art et Liberté
Vernissage de l'exposition "L'air de rien"
Dimanche 27 avril • 10 h 30 - Hôtel de Ville
Commémoration du Souvenir des Déportés
Jeudi 8 mai • 11 h 30 - Hôtel de Ville
Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

Retrouvez toutes les manifestations culturelles de la Communauté de communes dans "Sortir"

Madame, Monsieur, Chers Charentonnais,

Depuis environ 1 an et demi, en raison des différentes élections qui se sont succédées, je n'ai pu vous livrer ce billet mensuel qui constitue un lien supplémentaire avec les Charentonnais. Je suis heureux de retrouver ma plume pour vous inciter tous les mois à lire le Charenton Magazine et à y retrouver ce qui fait la vie de votre commune.

Mes premiers mots seront bien sûr des mots de remerciements. Vous m'avez fait l'immense honneur d'accorder clairement votre confiance à la liste "Charenton Demain" que je conduisais. Une réélection dès le premier tour est une formidable reconnaissance du travail accompli.
Elle est aussi un encouragement pour poursuivre notre action dans le sens souhaité par la population, tout en rappelant que je resterai le Maire de tous les Charentonnais, y compris donc de ceux dont les suffrages se sont portés sur d'autres listes *.

Comme je l'ai toujours fait, je privilégierai l'écoute et le dialogue. Vous nous avez élus pour être vos représentants afin de faire évoluer la ville au quotidien, mais tous les grands projets feront au préalable l'objet d'une information ou d'une concertation et vous serez associés aux grandes orientations qui engageront l'avenir de Charenton.

Cette information et cette concertation, nous continuerons à les avoir grâce à des réunions de quartier, aux nombreux courriers que vous m'adressés, aux rendez-vous et aux appels téléphoniques, au site internet de la ville. Mais c'est aussi l'objet de ce journal municipal que de vous proposer des sujets toujours plus informatifs.
Ce magazine est le vôtre. Nous le ferons évoluer au gré de vos souhaits et de vos attentes.

Votre Maire

Jean-Marie Brétillon
Conseiller général du Val-de-Marne

* Dès le mois prochain, vous retrouverez également les tribunes d'expression de chaque groupe politique représenté au Conseil municipal.

La visioconférence, pour un meilleur apprentissage de l'anglais

Une classe de CM1 d'Aristide Briand a été sélectionnée par l'Inspection académique pour tester une nouvelle méthode d'apprentissage de l'anglais, sous forme de visioconférence*.

Afin de développer l'apprentissage précoce des langues, le Ministre de l'Éducation Xavier Darcos lancera, en septembre 2008, le plan "1 000 *visioconférences pour l'école*".
Ce plan vise à favoriser l'apprentissage de l'anglais, en faisant dialoguer les élèves en visioconférence avec des interlocuteurs de cette langue.
Le projet s'organise en deux temps :
- la première étape expérimentera les différentes solutions techniques et pédagogiques de visioconférence dans 20 sites pilotes
- la seconde s'étendra à 980 autres sites à la rentrée 2008.

Charenton, site pilote

Charenton a manifesté son intérêt pour cette expérience qui est testée en avant-première depuis février 2008 à l'école Aristide Briand. Cinq classes du Val-de-Marne ont été retenues pour expérimenter la visioconférence mise en place par l'organisme Educastream. La classe de CM1 d'Aristide Briand de Nadia Tahbaz en fait partie.

Le principe : un professeur britannique correspond par le biais d'Internet avec la classe de CM1 et réalise un cours de 30 minutes sur un thème déterminé par la maîtresse.
Les questions s'affichant au fur à mesure de la leçon, les enfants doivent répondre et le professeur anglais les corrige.
Une véritable communication s'établit entre eux. Le professeur anglais, toujours le même chaque semaine, appelle les enfants par leur prénom.

Un apprentissage précoce de l'anglais

Les avantages de ce type de méthode sont d'entendre une prononciation parfaite et de jouer de façon interactive. Pour les enfants en difficulté, la maîtresse informe le professeur anglais qui veillera à ce qu'ils ne se sentent pas perdus.
Vient ensuite la partie assimilation où la maîtresse revient sur la leçon abordée le jour même. Chacun, quel que soit le niveau, s'amuse en apprenant. Il suffit de voir les réactions des enfants : "*Quoi, c'est déjà fini* !".
Cette façon de communiquer se révèle magique pour les enfants.
Le dispositif sera étendu aux autres écoles à la rentrée 2008.
Les premières expérimentations, dont celle de Charenton, serviront de modèles aux 980 autres écoles qui bénéficieront du soutien de l'Éducation nationale pour s'équiper en dispositifs de visioconférence. ■

* Par "visioconférence", on entend tout système de communication audio et vidéo à distance et en direct.

La Police nationale et l'Aliaj unis contre la **violence en milieu scolaire**

Dans le cadre du projet de prévention sur la violence en milieu scolaire, la Police Nationale et le Point Information Jeunesse d'Aliaj sont intervenus du 19 au 22 février dans les 10 classes de CM2 des écoles Aristide Briand et Pasteur.

L'objectif de cette action était de sensibiliser les élèves sur une insécurité dont ils sont victimes ou parfois co-auteurs.
Chaque classe a été répartie en deux groupes, afin de suivre à tour de rôle les interventions d'Aliaj et de la police nationale.
Un premier groupe d'élèves a tout d'abord assisté à la projection d'un court-métrage intitulé "*Silence la violence*", série d'animations de six épisodes qui leur proposaient de réfléchir sur la violence. Ces dessins animés mettaient en scène des situations conflictuelles sous la forme de fables animalières.
Pendant 10 minutes, les enfants ont ensuite échangé avec les animateurs d'Aliaj avant de commencer le jeu de "*La bonne attitude*". Le principe : proposer des éléments de réponse face à une situation de violence dans le but d'analyser leurs comportements.

■ *Un ruban vert contre la "loi du silence"*

Accompagné par la Police nationale, le second groupe a pu débattre sur les différents types de violences. Le policier en charge du groupe a tout d'abord interrogé les enfants en leur demandant de donner des mots qui caractérisent la violence. Ils ont ensuite souligné les mots qui se rapportaient à la violence faite aux autres puis celle envers soi-même. Enfin, le représentant de la Police nationale a insisté sur le comportement à adopter quand on est victime d'une quelconque violence. Il a aussi mis l'accent sur certaines notions telles que la communication d'informations, la non-assistance à personne en danger…
Chaque classe a profité au maximum de cette séance de prévention en posant de nombreuses questions aux intervenants et en se montrant particulièrement réactive à ces problèmes d'actualité. A l'issue de cette séance, chaque élève est reparti avec un ruban vert, symbole de la lutte pour éviter la "*loi du silence*". ■

Mardi-gras, une journée qui doit rester festive !

Nombreux ont été les Charentonnais à se plaindre à juste titre des débordements de certains élèves des deux collèges à l'occasion du Mardi-gras.
Ce qui doit rester une manifestation festive ne doit pas se transformer en des dégradations inacceptables ou en des batailles rangées entre élèves. Pour nettoyer la Ville, 8 agents communaux sont intervenus pour un temps de travail de 13 heures.
Le Maire a sensibilisé les services de police, les chefs d'établissement et les parents afin que cela ne se reproduise plus.
Toutes les réparations et remises en état ont ensuite un coût pour la ville (en plus des prestations supplémentaires de la société Véolia) et donc pour le contribuable, que l'on pourrait s'épargner en évitant ces actes gratuits de dégradation.

EN BREF

Palmes académiques

La section départementale du Val-de-Marne de l'Association des membres de l'Ordre des Palmes académiques (AMORA 94) vous informe que son assemblée générale, à laquelle sont conviés tous les titulaires de cette décoration, se tiendra cette année le samedi 12 avril à Choisy le Roi.

Renseignements : Christian Beaujean
Tél. 01 46 86 71 23

Portes ouvertes Syctom

Dimanche 18 mai à Saint-Ouen de 10h30 à 17h, le centre d'incinération du SYCTOM ouvre ses portes au public. Cette opération sera l'occasion pour le grand public de découvrir le fonctionnement de ce centre qui traite chaque année 630 000 tonnes de déchets ménagers produits par 1,3 million d'habitants.
Avec une visite toutes les 20 minutes environ, les visiteurs pourront observer les différentes étapes du traitement des déchets. Une nouvelle opération "Portes ouvertes" aura lieu à Ivry à l'automne prochain.

Centre du SYCTOM de l'agglomération parisienne
22-24, rue Ardoin - 93400 Saint-Ouen
Métro ligne 13 - Station Mairie de Saint-Ouen
RER C - Saint-Ouen

Des **chanteurs en herbe…**

Le 22 février dernier, une soixantaine d'enfants de grande section de l'école maternelle Valmy ont donné une représentation de chant pour l'ensemble de l'établissement.

Dans le cadre de la politique d'éducation artistique menée par la municipalité, cette représentation est le résultat du travail d'éveil musical de chaque école maternelle et élémentaire de Charenton par le Conservatoire municipal.

Une intervenante musicienne et pédagogue

Dirigés par Frédérique Simi, professeur de musique, les enfants ont interprété différents chants aux rythmes variés. Quelques-uns se sont même essayés à des duos et des trios, sous les yeux admiratifs des plus petits.
Accompagnés à l'accordéon par Frédérique Simi, les petits chanteurs ont parfois utilisé des instruments pour enrichir les mélodies. Jouant sur les tempos, les rythmes et les couleurs musicales, ils se sont pris au jeu du chant et de la musique.
Grâce à ce travail, de nombreux projets pédagogiques ont vu le jour, élaborés et mis en œuvre en concertation avec les enseignants, la Direction de l'éducation de la Mairie et le Conservatoire municipal de musique André Navarra. ■

Félicitations aux **collégiens germanophones**

Le collège La Cerisaie a, pour la première fois, remis des diplômes de certification en allemand aux candidats de classe de 3e ayant réussi l'examen lors de la session 2007.

Lors de cette première session, 10 élèves volontaires, proposés par leurs professeurs, Mesdames Felce et Inguimbert, ont tous brillamment réussi la certification dans quatre domaines de compétences, à savoir : l'expression écrite et orale, la compréhension écrite et orale.
Ces diplômes, délivrés par les ministères allemand et français de l'Education Nationale, attestent de la maîtrise de niveau A2 du code européen de référence pour l'allemand selon un modèle commun à toutes les langues de l'Union Européenne. Signalons qu'à compter de la session 2008, l'attribution du brevet des collèges nécessite l'acquisition du niveau A2 dans une langue vivante étrangère pour tous les élèves.
Christine Moulin, Inspectrice pédagogique régionale d'allemand, représentant le Recteur de l'Académie de Créteil, leur a remis personnellement les diplômes en présence de la direction du collège et des professeurs. Et pour clôturer l'évènement, une collation a ensuite été offerte pour fêter dignement les heureux lauréats. ■

Albert Bigielman : souvenirs d'un déporté

Albert Bigielman s'est rendu en janvier et février au collège La Cerisaie et à Notre Dame des Missions pour y livrer son témoignage d'ancien déporté ; des propos bouleversants d'un homme qui a connu l'horreur des camps de concentration nazis.

Plus de 300 collégiens de classes de 3e ont pu entendre le témoignage d'un homme, Albert Bigielman, Charentonnais, ancien déporté et auteur d'un livre, "*J'ai eu 12 ans à Bergen-Belsen*".
En racontant son histoire et les dures épreuves auxquelles il a été confronté en déportation avec sa mère, Albert Bigielman a tout d'abord expliqué les raisons de la montée du nazisme, entrecroisant des repères historiques à son vécu. Tous ces durs moments restent indélébiles et au fur à mesure que cet homme raconte ces années de souffrance et de peur, des images reviennent en tête.
Captivés par ce témoignage, de nombreux collégiens ont pris la parole pour poser des questions. Puis, ils ont pu approfondir le sujet en visionnant "*Souviens-toi*", un court-métrage réalisé par François-Xavier Boucherak et les ateliers de théâtre d'Aliaj animés par Sylvie Leriche, sur des textes de Primo Levi, illustrés d'images témoignage prêtées par le Mémorial de la Shoah. Ce film met en scène les conditions de déportation des juifs pendant la Seconde Guerre Mondiale.
Pour les collégiens et Albert Bigielman, cette rencontre fut chargée en émotion et a permis une nouvelle sensibilisation à cette période noire de notre histoire. Le devoir de mémoire demeure plus que jamais une nécessité. ■

Destination... vacances!

Les vacances d'été approchent à grand pas pour nos enfants et il va falloir penser à la manière de les occuper.

Un choix délicat au vu du nouveau programme des séjours de la ville et d'Aliaj. Les destinations sont multiples et particulièrement attractives. Comment choisir entre la mer et la montagne, la France et l'étranger, les activités et le farniente ? Dans chacune, en revanche, la bonne humeur et la bonne ambiance sont de règle.

Petit aperçu des destinations ...

Pour vous faire une petite idée, voici les destinations proposées pour les 6-12 ans : l'Eure, la Loire-Atlantique, le Var, les Hautes-Alpes, les Pyrénées-Atlantiques, le Périgord. Les plus grands, les 11-17 ans, pourront se détendre dans le Vaucluse, le Var, la Haute-Corse, les Hautes-Pyrénées, les Pyrénées Atlantiques, les Alpes de Haute-Provence mais aussi en Tunisie et en Espagne.

La nouveauté : des mini-séjours

La municipalité propose aux enfants des mini-séjours de 3 à 4 jours, en exclusivité pour ceux déja inscrits dans les centres de loisirs. Réservés aux 6-12 ans, ils seront l'occasion de pratiquer de nouvelles activités dans un cadre différent : l'équitation au centre équestre de Soisy sur Seine ou le camping à la ferme de Saint Maixme. Ils pourront ainsi profiter d'un environnement propice à la détente et découvrir les joies de partir en groupe.

Pour ceux qui restent à Charenton, les centres de loisirs et l'Aliaj restant ouverts durant cette période, ils seront pris en charge par les animateurs qui mettront en œuvre pour eux des activités variées. L'Aliaj, quant à elle, organise tous les jours des sorties ludiques, sportives ou culturelles en Ile de France. Des escapades sont programmées à la mer ou en forêt, mais aussi des sorties dans des parcs d'attraction, des musées... Les après-midi seront rythmées par des ateliers d'initiation aux arts plastiques, à la vidéo, à la photo ou même à la mode et au stylisme, à la cuisine...

Inscriptions au Service Enfance, 16 rue de Sully. Tél. 01 46 76 47 75/85
Du lundi au vendredi. Fermeture les mardis après-midi. Et sur le site Internet www.charenton.fr

Raid 4L Trophy : une charentonnaise a relevé le défi de cette aventure humanitaire

Pour la 11e édition des 4L Trophy, une étudiante charentonnaise, Virginie Lebourgeois, s'est engagée à l'assaut du désert, dans un convoi d'un millier de 4L.

Depuis 11 ans, ce raid sportif et humanitaire dans le désert, a pour but d'apporter près de 50 tonnes de fournitures scolaires pour les écoles en difficulté. Exclusivement ouvert aux étudiants, le défi pour eux est de rejoindre le Maroc en 4L !
Sur les 1 000 voitures présentes sur la grille de départ, une était pilotée par une jeune charentonnaise,Virginie Lebourgeois, étudiante à l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie et Physique de Bordeaux.

■ *Un raid sportif et humanitaire*

Afin de soutenir ce raid automobile à but humanitaire, la Ville de Charenton avait attribué une subvention exceptionnelle à l'association CPB 4L Trophy, créée par Virginie Lebourgeois et trois autres étudiantes, pour leur permettre d'acheter des fournitures scolaires.
Au rendez-vous fixé le 14 février au Stade de France, des rangées interminables de 4L attendaient le départ. Puis à tour de rôle, les 4L ont été lâchées, entonnant un concert de klaxons en direction du Maroc.
A l'arrivée au Maroc, les participants ont pu remettre des fournitures scolaires à la Ligue de protection de l'enfance marocaine. Ces fournitures seront ensuite distribuées aux écoles en difficulté, par différentes Organisations Non Gouvernementales (ONG). ■

1

2

3

4

1 : Les fournitures apportées par les étudiants seront distribuées aux enfants les plus défavorisés des villages du désert marocain par différentes ONG locales, sous le contrôle de l'association "Enfants du Désert".

2 : Virginie et sa co-équipière, Marion Cabanes, dans les Dunes de Merzouga.

3 : Patrick Ségalat, Maire-Adjoint chargé de le Vie associative, famille et amis étaient venus au Stade de France encourager Virginie Lebourgeois.

4. Virginie Lebourgeois est venue en Mairie raconter son aventure humanitaire au Maire, Jean-Marie Brétillon.

Noces de diamant
pour Renée et Raymond

En ce jour du 2 février, l'émotion était grande pour Renée et Raymond Waessem qui fêtaient leur 60 ans de mariage. La Mairie de Charenton les a accueillis pour célébrer toutes ces années d'union. Entourés de leurs deux filles, leur petit-fils, petite-fille et d'amis, ils se sont remémorés leur rencontre à Charenton et les moments clés de leur vie avec beaucoup d'émotion. "*Les années défilent mais c'est toujours le bonheur parfait avec mon mari*" s'attendrit Renée. Ce fut l'occasion de partager un moment en famille et de conforter les liens d'affection. Pour Renée, cet anniversaire est un beau cadeau : après avoir connu des problèmes de santé, elle vient de fêter ses 80 ans et ses 60 ans de mariage. Une fois accompli le protocole des signatures des témoins, pour Renée son petit-fils, pour Raymond sa petite-fille, tous ont levé le verre aux années à venir avant de se retrouver autour d'un repas. ■

Voyage au cœur des **Arts d'Amérique Latine**

Rencontre d'un continent à travers une sélection d'artistes à l'univers singulier, le vernissage de l'exposition "Arts d'Amérique Latine" a proposé aux Charentonnais un rendez-vous culturel haut en couleurs. Parmi les artistes de talent présentés, ils ont pu découvrir et apprécier Antonio Ségui, figure incontournable de l'art contemporain dont l'œuvre est conservée dans les plus grands musées du monde. Sa série d'œuvres graphiques en noir et blanc porte un regard caustique et ironique sur son environnement et les mythologies de l'époque puisant son inspiration dans le cinéma, la photo, la BD. La peinture de Mario Murua fait s'entrecroiser dans des créations oniriques sa culture d'origine latino-américaine aux influences de l'art européen avec en arrière plan l'environnement social et politique.
Dans un autre genre, Malena Santillana célèbre la femme à travers diverses œuvres à l'huile, nourries de références culturelles et artistiques. Et bien d'autres, Francisco Sepulveda, Eduardo Zamora, Alfredo Echaretta. L'Espace Art et Liberté expose aussi le travail du photographe Pedro Lombardi sur le théâtre, la musique et la danse portant un regard aiguisé sur la société au travers de ses pratiques et rites. Enfin, les sculptures de Goncalo Ivo, petits objets peints interrogent sur les rapports entre les formes, les couleurs et l'espace. Une exposition qui témoigne l'extraordinaire richesse de ces cultures. ■

Dans les yeux de l'autre…

Après le passionnant atelier photo organisé pour les adolescents au cours duquel ils ont pu s'initier à la photographie, l'Espace Art et Liberté a choisi de présenter leurs travaux réalisés avec la collaboration de deux photographes professionnels, Caroline Coste et Damien Watson. Chaque jeune a composé un cadre réunissant des photos sur la thématique de "*l'art de la photographie comme expression de soi*".
En légende de ce travail, ils ont écrit un texte sous la houlette de l'écrivain Caroline Leurquin. L'objectif de cet atelier a été de se montrer à travers l'autre, d'explorer son individualité au sein d'un groupe. Pour cette démarche, ces jeunes apprentis photographes ont joué avec l'image, le langage tout en s'attachant à un certain travail technique. Des œuvres originales qui révèlent l'individu avec, comme vecteur de langage, l'appareil photo. ■

Dîner-spectacle des seniors à l'hippodrome de Vincennes

Le traditionnel repas des seniors s'est déroulé sur trois dates en mars et avril, en présence de Jean-Marie Brétillon, Maire de Charenton avec cette année, le cadre exceptionnel de l'hippodrome de Vincennes.
Fort d'un succès considérable et d'un grand nombre d'inscriptions, une 3e date avait du être rajoutée. A chaque repas, environ 500 personnes se sont retrouvées dans l'enceinte de l'hippodrome pour une soirée des plus conviviales. Les participants ont pu bénéficier d'une explication et visite des pistes et des écuries commentée par un guide. Puis, ils sont passés à table profitant du spectacle des courses sur un écran géant, le plus grand d'Europe, suivant avec intérêt le déroulement des différentes courses ou les plus joueurs tentant leur chance avec une mise. Des soirées particulièrement passionnantes et chaleureuses dans un cadre original. ■

Succès croissant pour le **Concert des Jeunes Talents**

Un public toujours très nombreux a assisté au concert des Jeunes Talents le 9 février dernier au T2R : un évènement devenu, au fil du temps, incontournable.

Depuis sa création, le Concert des Jeunes Talents du Conservatoire Municipal de Musique André Navarra est un rendez-vous majeur des évènements musicaux que Charentonnais, Mauritiens mais aussi Parisiens ne manquent pas.
Cette soirée a été une réussite artistique telle que pour la première fois, il a fallu refuser du monde (nous vous prions de nous en excuser), témoignage de l'engouement des spectateurs pour la musique.

Un répertoire varié

Sur scène, 83 enfants se sont produits dans des répertoires variés. Au programme : les classes de formation musicale qui ont interprété des chants du monde, puis des élèves ont joué des pièces de Schubert, Beethoven, Granados, Czerny, Poulenc, Bach, Poper, Vivaldi… plongeant le spectateur dans des ambiances et des époques différentes.
Les harpes et la classe de chant de Patricia Dupont ont interprété des airs d'Offenbach et de Mozart. L'ensemble à cordes, l'Orchestre du Conservatoire dirigé par Thierry Durant mais aussi la classe de percussions et ateliers jazz se sont également produits avec des prestations de haut niveau. Qualité, rigueur de l'enseignement du Conservatoire André Navarra et de sa directrice, Noëlle Morel, ont donné la marque du talent à ce brillant concert sous les applaudissements nourris d'un public enthousiaste. Une belle vitrine pour les activités du Conservatoire André Navarra. ■

Fête de l'Internet, "à la conquête du Net"

Pour sa nouvelle édition, la fête de l'Internet se tiendra cette année du 11 au 18 mai avec un thème évocateur "Donnons du sens à Internet". Charenton y participe en proposant plusieurs animations.

Le 13 mai, une présentation du nouveau conseil municipal sera faite via le site de la ville (www.charenton.fr). Puis, les Charentonnais pourront retrouver le 14 mai à l'Aliaj les sessions "*Internet expliqué aux seniors*" regroupant neuf seniors par séance, animées par les jeunes d'Aliaj. Dans ces ateliers, ils puiseront une foule de conseils pratiques. Pour clôturer la séance, ils pourront poursuivre les échanges autour d'un goûter, en toute convivialité.
Inscription obligatoire auprès du Service Retraités : Tél. 01 45 18 36 33

Génération Internet

Une conférence à destination des parents se tiendra à l'Espace Toffoli le 15 mai à 18h30, sur le thème "*Génération Internet : comment bien le vivre au quotidien* ?". Les parents pourront ainsi appréhender efficacement l'utilisation d'Internet par les enfants et gérer au mieux leur dépendance à ce média.
Le 16 mai, les Charentonnais s'initieront à Internet ou se formeront à la messagerie à la Bibliothèque Paul d'Espinassous. Voilà de quoi aider les Charentonnais quel que soit leur âge, moins habitués que d'autres à l'utilisation d'Internet, en vulgarisant son utilisation.
Comme l'an passé, cette Fête de l'Internet sera aussi l'occasion de soulever des questions qui permettront de mettre en place des ateliers spécifiques, tout au long de l'année 2008. ■

Informations : www.charenton.fr

Des ateliers multimédias à Charenton

Charenton, ville Internet 3 @@@ multiplie chaque année les initiatives afin de rendre Internet accessible à tous et l'intégrer au quotidien. Des ateliers multimédias sont organisés à la Bibliothèque Paul d'Espinassous sur des thèmes variés : les cédéroms à la bibliothèque (11 avril à 10h), des initiations Internet qui se dérouleront en mai dans le cadre de la Fête de l'Internet (16 et 23 mai).

Bibliothèque Paul d'Espinassous
36, quai des Carrières. **Entrée libre.** Inscription obligatoire au 01 46 76 69 00.

SUPPLÉMENT

Charenton magazine

Votre nouveau Conseil municipal

Mandature 2008-2014

Jean-Marie Brétillon, réélu Maire de Charenton-le-Pont, dès le 1er tour

Le 9 mars, la liste "Charenton Demain", conduite par Jean-Marie Brétillon, a obtenu 58,29 % des suffrages, au 1er tour des élections municipales.

Les Charentonnais ont donc confirmé massivement leur choix d'une équipe municipale au service de la population, avec des engagements concrets et réalistes.

Ils ont élu un Maire passionné par sa ville, entièrement dévoué à sa fonction, proche, disponible et accessible.

Ils ont privilégié l'écoute, le dialogue, la concertation, la proximité.

En alliant l'expérience et le renouvellement, cette équipe municipale s'engage à défendre les intérêts locaux de tous les Charentonnais.

Jean-Marie Brétillon, entouré de l'équipe Charenton Demain.

Résultats des élections municipales du 9 mars 2008

	Total	%
Nbre d'électeurs	19 038	
Nbre de votants	10 348	54,35
Suffrages exprimés	10 038	97,00
Abstentions	8 690	
Blancs/Nuls	310	3,00

Listes	Total	%	Sièges
Réunir pour changer - Gilles Maurice Bellaiche	**2 515**	25,05	**4**
Charenton demain - Jean-Marie Brétillon	**5 851**	58,29	**28**
Charenton en mouvement - Marie-Hélène Rougeron	**1 672**	16,66	**3**

Retrouvez tous les résultats, bureau par bureau sur le www.charenton.fr

La parole au **Maire de Charenton**

Maire de Charenton depuis 2001, conseiller général depuis 1998, Jean-Marie Brétillon exprime sa satisfaction de travailler au cours des six prochaines années avec une équipe enthousiaste et dynamique, toujours dans un souci de proximité avec les Charentonnais. Il a réservé au "Charenton Magazine" sa première interview après sa réélection.

C'est Olivier Girard, doyen d'âge du Conseil municipal, qui a présidé cette première séance du Conseil.

Sylvain Drouvillé, benjamin du Conseil municipal (24 ans) a été désigné pour recueillir le vote des élus.

Charenton Magazine : Monsieur le Maire, quelles sont vos premières impressions après votre réélection au 1er tour le 9 mars dernier ?

Jean-Marie Brétillon : Je veux d'abord remercier les Charentonnais de la confiance ininterrompue qu'ils m'accordent depuis plusieurs années à l'occasion de chaque échéance électorale. Législative, cantonale et aujourd'hui élection municipale : leur soutien ne m'a jamais manqué.

Charenton Magazine : Comment expliquer cette nouvelle réélection dès le 1er tour dans un contexte national peu favorable ?

Jean-Marie Brétillon : L'élection municipale est avant tout une élection locale. Les Maires ont été récompensés, qu'ils soient de gauche ou de droite. On n'est pas élu sur le seul bilan, mais un bilan positif est évidemment souhaitable. Et le nôtre a été exemplaire. Les Charentonnais l'ont reconnu.

Pour ma part, j'ai des convictions politiques. Mais dans cette élection municipale, j'ai surtout tenu à me présenter comme le défenseur des intérêts de Charenton et comme le représentant de l'ensemble des Charentonnais.

C'est aussi de cette façon que j'ai choisi mes co-listiers, non pas en tenant compte de leur étiquette politique (beaucoup n'appartiennent à aucun mouvement politique), ni en fonction de leur notoriété, mais en me référant à leurs compétences et à ce qu'ils pouvaient apporter à la ville.

Le Maire, Jean-Marie Brétillon et les neuf Maires-Adjoints qui constituent l'exécutif municipal.

Charenton Magazine : Justement, pouvez-vous nous dire quelques mots sur vos co-listiers et sur cette équipe profondément remaniée.

Jean-Marie Brétillon : Si vous le permettez, je souhaiterais d'abord remercier celles et ceux de l'équipe précédente qui ne se sont pas représentés. Cet hommage est sincère car cette victoire est aussi la leur et ils ont eu une part active à la bonne réalisation de nos objectifs.

"J'ai choisi mes co-listiers en me référant à leurs compétences et à ce qu'ils pouvaient apporter à la ville"

J'ai toutefois tenu à rajeunir la liste, à m'adjoindre de nouveaux talents qui vont apporter une autre façon de travailler, à la rendre plus représentative encore de Charenton. C'est anecdotique mais la moyenne d'âge de la liste est de 43 ans ; c'est exactement l'âge moyen de la population charentonnaise !
Je m'appuie toutefois sur un certain nombre de collègues dont l'expérience acquise durant les 7 années écoulées va être indispensable au regard des projets ambitieux que nous comptons mettre en œuvre.

Hervé Gicquel a été réélu 1er Maire-Adjoint lors de la séance du Conseil municipal le 15 mars dernier.

Charenton Magazine : Cette nouvelle équipe est donc composée de 28 membres...

Jean-Marie Brétillon : 28 élus certes, mais l'équipe Charenton Demain comporte 35 membres solidaires. Tous n'ont pu être élus, mais j'associerai celles et ceux qui se sont battus pour obtenir ce succès et qui ne siégeront pas au Conseil municipal.
André Roure, Valérie Lyet, Mohamed Lamri, Jeanne Mesmin, Julien Genini, Véronique Gonnet et Frédéric Dramé, je tiens à tous les citer et à leur dire qu'ils seront consultés à divers titres tout au long du mandat.

Charenton Magazine : Un mot sur vos adversaires...

Jean-Marie Brétillon : La courtoisie me conduit tout d'abord à les féliciter également car la campagne s'est déroulée de façon correcte en général, malgré quelques petits débordements.
Je pense que les électeurs sont plus sensibles à des engagements raisonnés et raisonnables. La surenchère a été clairement sanctionnée durant cette élection.

Charenton Magazine : Quels sont vos principaux projets pour Charenton ?

Jean-Marie Brétillon : J'ai pris des engagements devant les Charentonnais que je respecterai sur l'ensemble de la mandature, c'est à dire entre aujourd'hui et 2014.
Le premier d'entre eux concerne nos enfants : un lycée polyvalent d'enseignement général et technologique ouvrira ses portes en septembre 2009. Il accueillera les Charentonnais et les Mauritiens qui jusqu'ici poursuivent leur scolarité à Maisons-Alfort, à Alfortville ou ailleurs.
Nous nous battrons auprès du Département pour obtenir un second collège en lieu et place de l'actuel lycée professionnel Jean Jaurès. Une nouvelle crèche de 37 berceaux, dont 25 réservés à la Ville, ouvrira rue de la République.
La petite enfance sera d'ailleurs l'une de nos priorités compte tenu de l'attente des familles. De nouvelles aires de jeux pour les enfants seront créées, dont une très prochainement rue de Valmy. Je souhaite également la mise en place d'un guichet unique pour faciliter les démarches des familles, et la mise en place du quotient familial.
Les équipements sportifs me paraissent également être un secteur sur lequel nous devrons avoir une action forte. La rénovation du gymnase Guérin, la construction d'un second gymnase sur l'Ile Martinet, la réfection du terrain de football et de deux courts de tennis seront engagées.
Sur le plan culturel, nous devons réfléchir à l'implantation d'une médiathèque en centre-ville, non loin du théâtre.
Comme vous le voyez, notre politique d'investissements reste très ambitieuse.

Les Charentonnais s'étaient déplacés nombreux à l'Espace Toffoli, pour assister à l'élection du Maire et des Maires-Adjoints qui constituent l'équipe municipale.

Charenton Magazine : Vous avez évoqué aussi tout au long de votre campagne trois grands projets...

Jean-Marie Brétillon : Trois projets sont effectivement particulièrement importants car ils vont modifier la ville telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Le premier, à court terme, concerne la reconstruction de l'école des 4 Vents en un établissement moderne de 8 classes, ainsi qu'un centre de loisirs, et la construction d'une maison médicalisée de 72 lits, habilitée à l'aide sociale. Cette opération d'aménagement contribuera à l'embellissement du quartier 4 Vents-Gabriel Péri.

A moyen terme, j'envisage de créer un véritable cœur de ville. Nous voulons diminuer la circulation de transit en centre-ville et donner la priorité aux piétons. Pour cela, il s'agit de redonner du cachet au centre historique de Charenton entre la rue Arthur Croquette et la rue de la Mairie : zone 30, stationnement de courte durée, suppression des trottoirs, dallage de la voie, aménagement paysagé.

A plus long terme enfin, c'est le désenclavement de Bercy-Charenton grâce à la création d'un éco-quartier sur les terrains actuellement occupés par des entrepôts et par des voies inutilisées de la SNCF. Logements, immeubles de bureaux, équipements sociaux et sportifs, espaces verts pourront y être érigés en concertation avec la Ville de Paris.

"J'ai pris des engagements devant les Charentonnais que je respecterai sur l'ensemble de la mandature"

Charenton Magazine : Y a-t-il d'autres engagements que vous prenez devant les Charentonnais ?

Jean-Marie Brétillon : Oui, je les ai d'ailleurs annoncés tout au long de la campagne : c'est par exemple améliorer la sécurité et l'accessibilité pour les personnes handicapées et âgées, développer la vidéo-surveillance sur certains sites sensibles, lutter contre toutes les formes de nuisances et de pollution, accélérer la réhabilitation des logements sociaux... Notre action sera conduite vers toujours plus de solidarité. Enfin, la préoccupation environnementale sera une priorité.

Charenton Magazine : Les Charentonnais reprochent souvent l'invasion de banques et d'agences immobilières. Que peut faire le Maire pour soutenir le commerce de proximité ?

Jean-Marie Brétillon : Que faire lorsqu'un boulanger ou un boucher par exemple ne trouve malheureusement pas de repreneur pour son fonds de commerce. Le seul acquéreur reste souvent un établissement bancaire. Et le commerçant est bien content de trouver un acheteur. Ce phénomène est malheureusement fréquent dans un grand nombre de communes. Un nouveau décret de décembre 2007 permet aujourd'hui aux Maires d'exercer un droit de préemption sur les fonds de commerce vacants. C'est une procédure intéressante que nous allons expérimenter, à condition de définir un périmètre délimitant la zone d'intervention. Mais c'est aussi une procédure à l'application délicate : que faire du fonds de commerce une fois que la Ville l'a préempté si elle-même ne trouve pas de repreneur ?

Charenton Magazine : Vous êtes un Maire passionné...

Jean-Marie Brétillon : Mon slogan de campagne était "Charenton passionnément". Oui, j'aime la ville que ma famille et moi-même avons toujours habitée. J'aime cette fonction de Maire, j'aime rendre service chaque fois que je le peux.

Encore une fois, seul l'intérêt de la commune compte à mes yeux. Et je continuerai à privilégier le dialogue, la concertation, l'écoute et la proximité avec les Charentonnais. Pour moi, c'est une chose naturelle !

Le Conseil municipal

La majorité municipale élue sur la liste "Charenton Demain"

Jean-Marie BRÉTILLON
Maire
Conseiller général du Val-de-Marne

Hervé GICQUEL
Premier Maire-Adjoint
chargé des Finances,
des Ressources humaines
et des Moyens Généraux

Valérie FRUAUT
Maire-Adjoint
chargé de la culture
et de la jeunesse

Pierre MIROUDOT
Maire-Adjoint
chargé de la solidarité
(santé, action sociale, logement)

Marie-Hélène MAGNE
Maire- Adjoint
chargé de l'enfance,
de l'éducation et de
l'enseignement secondaire

Jean-Pierre CRON
Maire- Adjoint
chargé de l'environnement,
du patrimoine et du cadre de vie

Patrick SEGALAT
Maire-Adjoint
chargé de la vie associative,
de la vie économique et des
nouvelles technologies

Murielle MINART
Maire- Adjoint
chargé de la vie des seniors

Benoît GAILHAC
Maire- Adjoint
chargé des sports

Chantal LEHOUT
Maire- Adjoint
chargé des affaires civiles

Les Conseillers municipaux délégués

Michel VAN DEN AKKER
Conseiller municipal délégué
Prévention/Santé, personnes en
situation de handicap
et maison médicalisée

Laure LEVY-SETTBON
Conseillère municipale
déléguée à la petite enfance

Pascal TURANO
Conseiller municipal
délégué à la prévention
et à la sécurité publique

Jean-Marc BOCCARA
Conseiller municipal
délégué à l'animation

Olivier GIRARD
Conseiller municipal délégué
à la vie des quartiers et à la
propreté de la ville

Les Conseillers municipaux

Jean LABONNELIE
Conseiller municipal

Anne-Marie THIERCE
Conseillère municipale

Annick VERMOND
Conseillère municipale

Clotilde CERTIN
Conseillère municipale

Marie-Louise FREYSZ
Conseillère municipale

Jean-Manuel FAINTUCH
Conseiller municipal

Chantal GRATIET
Conseillère municipale

Valérie GAUDELET
Conseillère municipale

Delphine HERBERT
Conseillère municipale

Laurent BLADEK
Conseiller municipal

Caroline CAMPOS
Conseillère municipale

Charline AVENEL
Conseillère municipale

Sylvain DROUVILLÉ
Conseiller municipal

Conseillers municipaux d'opposition élus sur la liste du groupe "Réunir pour changer"

Gilles-Maurice BELLAICHE
Conseiller municipal

Jeanne STEFANI
Conseillère municipale

Michel DEFAYE
Conseiller municipal

Sylvie POULAIN
Conseillère municipale

Conseillers municipaux d'opposition élus sur la liste du groupe "Charenton en mouvement"

Marie-Hélène ROUGERON
Conseillère municipale

Alain DREYER
Conseiller municipal

Françoise KAZIZ
Conseillère municipale

Les commissions et les représentations municipales

Lors de la séance du 26 mars dernier, les élus ont constitué les commissions chargées d'étudier tous les dossiers qui sont présentés en Conseil municipal. Ils ont également désigné les représentants de la Ville dans les organismes extérieurs et les syndicats intercommunaux.

Commission "Finances, Administration Générale et Moyens Généraux"
Secteurs : finances, ressources humaines, administration générale, affaires civiles, domaines juridiques et marchés publics, systèmes d'information (téléphonie, informatique), communication, achats.
Jean-Marc Boccara. Pascal Turano. Sylvain Drouvillé. Jean-Manuel Faintuch. Anne-Marie Thierce. Charline Avenel. Gilles-Maurice Bellaiche. Sylvie Poulain. Alain Dreyer.

Commission "Environnement, Patrimoine et Cadre de Vie"
Secteurs : voirie, espaces verts, environnement, assainissement, bâtiment, urbanisme, hygiène et sécurité.
Olivier Girard. Charline Avenel. Caroline Campos. Marie-Louise Freysz. Jean Labonnélie. Michel Van Den Akker. Valérie Gaudelet. Pascal Turano. Alain Bladek. Gilles-Maurice Bellaiche. Jeanne Stéfani. Marie-Hélène Rougeron. Alain Dreyer.

Commission "Vie scolaire-périscolaire, Famille, Solidarité"
Secteurs : vie scolaire et périscolaire, petite enfance, social, santé, logement.
Clotilde Certin. Laure Lévy-Settbon. Michel Van Den Akker. Marie-Louise Freysz. Delphine Herbert. Caroline Campos. Laurent Bladek. Sylvie Poulain. Michel Defaye. Marie-Hélène Rougeron. Françoise Kaziz.

Commission "Vie culturelle, Vie Associative, Animation, Sports"
Secteurs : activités culturelles hors théâtre, jeunesse, sports, vie associative, vie des seniors.
Delphine Herbert. Chantal Gratiet. Jean-Marc Boccara. Olivier Girard. Clotilde Certin. Sylvain Drouvillé. Annick Vermond. Valérie Gaudelet. Anne-Marie Thierce. Jeanne Stéfani. Michel Defaye. Françoise Kaziz.

Représentants dans les syndicats intercommunaux

Syndicat Intercommunal des Eaux d'Ile de France (SEDIF)
Titulaire : Charline Avenel
Suppléant : Jean-Marc Boccara

Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication (SIPPEREC)
Titulaire : Sylvain Drouvillé
Suppléant : Benoît Gailhac

Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile de France (SIGEIF)
Titulaire : Sylvain Drouvillé
Suppléant : Benoît Gailhac

Syndicat Mixte à Vocation Unique "Marne Vive"
Titulaire : Chantal Lehout
Suppléant : Olivier Girard

Cimetière de la Fontaine Saint-Martin :
Titulaire : Jean-Marie Brétillon
Suppléant : Chantal Lehout

Société d'Economie Mixte d'Aménagement et d'équipement de la région parisienne (S.A.E.R.P.)
Anne-Marie Thierce

Représentant au sein de l'Association des Maires des Communes Riveraines de la Marne et de ses Affluents pour la défense contre les inondations (CORIMA)
Olivier Girard

Communauté de Communes de Charenton le Pont - Saint Maurice

Délégués titulaires : Jean-Marie Brétillon. Hervé Gicquel. Valérie Fruaut. Patrick Ségalat. Anne-Marie Thierce. Jean-Marc Boccara. Delphine Herbert. Annick Vermond. Chantal Gratiet. Gilles-Maurice Bellaiche. Alain Dreyer.
Délégués suppléants : Jean-Manuel Faintuch. Caroline Campos. Pierre Miroudot. Jeanne Stéfani.

Membres du Conseil d'Etablissement de la RPA Jeanne d'Albret :

Murielle Minart.
Marie-Louise Freysz.

Membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.).

Pierre Miroudot.
Marie-Louise Freysz.
Michel Van Den Akker.
Murielle Minart.
Michel Defaye.

Membres du Conseil d'Administration du CES La Cerisaie :

Marie-Hélène Magne.
Clotilde Certin.
Jean-Marc Boccara.

Membres du Conseil d'Administration du Lycée Professionnel Jean Jaurès :

Clotilde Certin.
Marie-Hélène Magne.
Gilles-Maurice Bellaiche.

Commission d'Appel d'Offres :

Président : Pascal Turano (représentant le Maire).
Titulaires : Marie-Louise Freysz. Jean-Pierre Cron. Olivier Girard. Anne-Marie Thierce. Michel Defaye.
Suppléants : Chantal Lehout. Valérie Fruaut. Marie-Hélène Magne. Delphine Herbert. Jeanne Stéfani.

Comité Technique Paritaire :

Titulaires : Patrick Ségalat. Hervé Gicquel. Jean-Pierre Cron. Anne Vermond.
Suppléants : Michel Van Den Akker. Olivier Girard. Laurent Bladek. Benoît Gailhac.

Comité Hygiène et Sécurité :

Titulaires : Pascal Turano. Michel Van Den Akker. Jean-Pierre Cron. Michel Defaye.
Suppléants : Olivier Girard. Hervé Gicquel. Laurent Bladek. Sylvie Poulain.

Charenton bouge, la physionomie de la ville évolue

Soucieuse de s'adapter à l'accroissement de la population, d'offrir des structures fonctionnelles et performantes à ses habitants ainsi qu'un environnement de bien-être, la Municipalité mène une politique dynamique en matière d'urbanisme.

Dans sa séance du 15 février 2008, le conseil municipal a approuvé la modification du P.L.U. qui portait essentiellement sur le quartier Gabriel Péri. Les terrains qui composent la zone d'étude sont pour la plupart occupés par des constructions existantes. De nouvelles constructions s'intègreront dans l'urbanisme existant.

Un quartier à visage humain

L'objectif premier de ce nouvel ensemble est de créer un quartier à échelle piétonne dont la végétalisation et l'implantation créeront des perspectives et un environnement de qualité avec des équipements publics répondant aux besoins des habitants. Tout au long de cette nouvelle voie en boucle et à sens unique, des jardins viendront agrémenter l'ensemble de l'opération.
La circulation des voitures sera réglementée, les habitants ainsi que les logements existants sur le site bénéficieront de places de stationnement en sous-sol dont l'accès se fera par l'avenue de Lattre de Tassigny ou la rue Gabriel Péri.
Des jardins privatifs seront créés en coeur d'îlot et, en partie centrale, un square de quartier sera accessible depuis l'impasse des Quatre Vents. Une placette est prévue à l'angle de la rue Gabriel Péri.
Côté avenue Maréchal de Lattre de Tassigny, l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) sera implanté de manière à préserver un alignement sur l'avenue. Par ailleurs, de par sa position, l'établissement permettra d'atténuer les nuisances sonores en cœur d'îlot.

De nouveaux équipements publics

Une école comprenant 5 classes de maternelle et 2 classes de primaire + une classe, soit maternelle, soit élémentaire et un centre de loisirs mixte maternelle / élémentaire, viendra marquer l'accès au nouvel ensemble. Elle se développera sur trois niveaux côté rue Gabriel Péri et deux niveaux côté avenue Maréchal de Lattre de Tassigny. En rive opposée de l'impasse des Quatre Vents, les bâtiments s'implanteront en diagonale depuis la rue, libérant ainsi un parvis pour l'école.
Les bâtiments se développeront en U de manière à libérer un maximum d'espace vert en coeur d'îlot. Ce programme s'attache à préserver l'équilibre entre espaces verts et constructions, privilégiant toujours une démarche Haute Qualité Environnementale pour la recherche de performances énergétiques. ■

Le dossier de P.L.U. approuvé et le dossier de P.A.E. sont tenus à la disposition du public au Service Urbanisme - 49, rue de Paris - aux jours et heures d'ouverture habituelle des bureaux.

Institution d'un Programme d'Aménagement d'Ensemble

Dans sa séance du 15 février 2008, le conseil municipal a décidé d'instituer un Programme d'Aménagement d'Ensemble sur une partie du territoire de la commune dans le secteur Gabriel Péri / Maréchal de Lattre de Tassigny.
Il a approuvé le programme des équipements publics, tels que précisés dans la modification du Plan Local d'Urbanisme pour le secteur Gabriel Péri.
Le délai de réalisation de ce programme est fixé à sept ans à compter de l'approbation du P.A.E.

Des **travaux** pour embellir et sécuriser la ville

Soucieuse de préserver l'environnement et d'améliorer sans cesse le cadre de vie des Charentonnais, la ville de Charenton s'engage dans diverses opérations de rénovation et poursuit les travaux entrepris dans les différents quartiers.

Rue de la Cerisaie : pour améliorer la sécurité des piétons aux abords du collège la Cerisaie, la chaussée à été réduite, les trottoirs ont été élargis et abaissés avec mise en place de bandes podotactiles.

Angle rue Victor Hugo, entre la rue de Paris et la rue de Conflans : pour une meilleure sécurité des piétons, et particulièrement des élèves de l'école Briand toute proche, les trottoirs ont été élargis, abaissés pour les personnes à mobilité réduite. Des barrières de protection ont été posées.

Rue de la Cerisaie : en concertation avec les riverains, afin de réduire la vitesse de circulation automobile, un "coussin berlinois" (ralentisseur) a été posé devant l'entrée du collège.

Depuis le 30 janvier dernier, la rue de la Cerisaie est en sens unique depuis la rue Paul Éluard vers la rue Saint Pierre.

Rue de Conflans : après les travaux réalisés par la SNCF, la Ville a refait le trottoir, rénové l'éclairage public et installé des bornes pour éviter le stationnement anarchique.

et aussi :

- Mise aux normes de l'aire de jeux du Cardinal de Richelieu.
- Rénovation de l'éclairage public par le remplacement de 27 candélabres rue de Paris entre le Pont de Charenton et l'avenue de la Liberté.
- Rénovation des allées de l'ancien cimetière.

École maternelle Champs des Alouettes : la cour de récréation a été refaite ainsi que le revêtement de protection des aires de jeux.

Quai de Bercy : un mur végétalisé a été planté pour, à terme, cacher le trafic routier de l'autoroute A4.

Place des Marseillais : elle est agrémentée d'un bel aménagement paysager, avec 26 poteries et un mélange de palmiers et d'oliviers.

Nuisances sonores, du mieux en perspective pour les riverains des voies ferrées

Malgré tous les atouts de Charenton, on sait combien notre ville est soumise aux nuisances de l'autoroute A4, du périphérique et des voies SNCF.

Le Maire de Charenton, Jean-Marie Brétillon, s'est toujours montré soucieux d'atténuer ces nuisances et, chaque fois qu'il en a l'opportunité, il intervient sans relâche auprès des différents interlocuteurs concernés.

■ *Moins de bruit pour les riverains des voies ferrées*

C'est ainsi qu'un programme de diminution des nuisances ferroviaires a été mis en place par la SNCF avec succès sur le RER C. Sans trop entrer dans les détails techniques, la SNCF a entrepris de remplacer les semelles de frein en fonte de ses trains par des semelles en matériau composite.

Ce remplacement permet, selon les mesures réalisées par un observatoire indépendant, de réduire de 3 à 10 décibels le bruit à proximité des voies ferrées, ce qui se traduit par une diminution par deux du bruit ressenti sur les lieux les plus favorables.

■ *Nette amélioration du cadre de vie dès cet été*

Pourquoi ne pas faire bénéficier le RER D qui passe à Charenton (sans s'arrêter), de ce nouveau dispositif ? Le Maire a donc pris l'attache en ce sens de Monsieur Thierry MIGNAUW, Directeur du Transilien.

Par une lettre du 11 mars 2008, ce dernier vient de nous indiquer : "*J'ai le plaisir de vous informer que la totalité des rames du* RER D *seront équipées de semelles en matériau composite en juin* 2008. *Par conséquent, je peux vous confirmer que, dès cet été, les habitants de Charenton-le-Pont, riverains du* RER D, *pourront bénéficier d'une très nette amélioration de leur cadre de vie*". ■

L'arrêt "Charenton-Ecoles" des bus 24 et 111, enfin en zone 2 !

Après plusieurs courriers et relances du Maire de Charenton auprès de la RATP, la Ville a enfin obtenu satisfaction, puisque désormais la station de bus "Charenton-Ecoles" est en zone 2.

Nombreux avaient été les Charentonnais à s'étonner, à juste titre, de l'incohérence des tarifications de la RATP.
Jugez plutôt :

- **la station de métro Charenton-Ecoles en zone 2,**
- **l'arrêt de bus du 180 à Charenton- Ecoles en zone 2 également,**
- **mais les mêmes stations des bus 24 et 111 en zone 3 !**

■ *Une mise en cohérence nécessaire*

Autant dire un casse-tête pour les Charentonnais pour prendre un ticket ou un abonnement, avec parfois de désagréables surprises comme des amendes !
Après plusieurs courriers et relances de Jean-Marie Brétillon auprès de la RATP, la Ville a enfin obtenu satisfaction, puisque désormais l'arrêt "Charenton-Ecoles" des bus 24 et 111 est enfin en zone 2, quelque soit le sens emprunté !
Attention cependant, précise la RATP, *"tous les arrêts des lignes de bus situés dans la commune de Charenton ne sont pas en zone 2. Seul l'arrêt Charenton-Ecoles a fait l'objet d'un correctif effectué par la* RATP. *Cette modification n'a pu être effective que parce qu'elle correspond à une mise en cohérence avec le zonage défini par le* STIF".
En effet, toute évolution du zonage de la carte Orange est du ressort de la Société des Transports d'Ile-de-France, autorité organisatrice des transports en région parisienne.

Et les Charentonnais, qu'en pensent-ils ?

"Monsieur le Maire, je vous avais écrit fin avril 2007, après envoi d'une réclamation à la RATP, *pour attirer votre attention sur l'incohérence de la tarification des bus 24 et 111 (en zone 3) et 180 (en zone 2) à l'arrêt Charenton-Ecoles. Vous m'aviez répondu pour me dire que vous étiez intervenu auprès de la* RATP.
Je constate avec satisfaction que cette incohérence des tarifs vient d'être supprimée. En effet, mon Pass Navigo ne sonne plus "hors zone" lorsque je monte à l'arrêt Charenton-Ecoles du 24 ou du 111 en direction de Paris et les plans de ces deux lignes ont bien été modifiés pour situer l'arrêt en zone 2.Monsieur le Maire, je vous remercie de votre intervention".

D. L.
Rue du Petit Château

La boulangerie Duarte collecte les pièces jaunes

Touchée par le courage de Tommy, jeune homme de 18 ans, habitant Sucy-en-Brie et atteint de leucémie, Madame Duarte, boulangère rue du Général Leclerc, poursuit son action pour le soutenir.

Elle s'investit depuis plusieurs années pour rassembler un maximum de pièces jaunes afin de lui venir en aide. L'objectif de la boulangerie est d'atteindre le poids de Tommy en pièces jaunes.
Pour cette année, 54 kg de pièces jaunes ont ainsi été collectées par la boulangerie Duarte et remis à Roland Rab, Président de l'association "Ensemble contre la leucémie".
D'autres commerçants ont également participé à cette action de solidarité comme Amarante Fleurs, Grain de Charme et la boucherie Herrault. Le 9 février dernier, le Maire, Jean-Marie Brétillon, entouré de nombreux élus était au rendez-vous pour encourager cette action généreuse. La Ville incite ses habitants à encore plus de mobilisation pour cette belle cause. ■

C&A, une enseigne généreuse et solidaire

Le magasin apporte son soutien à l'association des chiens guides pour aveugles et malvoyants.

Ouvert en octobre 2007, le magasin C&A a rejoint les autres commerçants du centre commercial Bercy 2. Généreuse et très impliquée dans les actions de mécénat, l'enseigne, installée en France depuis 1971 avec une centaine de magasins, participe à de nombreuses opérations caritatives.
Pour chacune des ouvertures de magasins, C&A permet à la nouvelle équipe de vente de choisir une association locale à laquelle la direction du magasin remet un chèque de 2 000 €. Ainsi, l'équipe du magasin de Bercy a sélectionné l'ECGAMVT, l'Ecole des Chiens Guides pour Aveugles et Malvoyants de Paris et de la région parisienne, représentée par Madame Moray. Le 21 décembre dernier, en présence de Patrick Ségalat, Maire-Adjoint chargé de la vie économique, Mathieu Galek, manager du magasin, a remis le chèque à Mme Moray, représentante de l'association. Cette manifestation a été l'occasion de nombreux échanges sur l'engagement solidaire de la marque C&A et les diverses actions menées par l'association. ■

Dans le palais des trésors d'Aurore

Ouverte en décembre dernier, cette véritable caverne d'Ali Baba regorge d'objets de décoration, de petits meubles et de cadeaux plein de charme.

Nichée dans la rue Alfred Savouré à côté de l'église Saint-Pierre, la boutique les Trésors d'Aurore a tout d'une petite maison de campagne.

Responsable pendant 12 années d'une boutique rue du Faubourg Saint-Honoré dans le domaine du luxe et de la beauté, Aurore Dupupet décide de réaliser un rêve : ouvrir sa boutique d'objets de décoration.
Séduite par Charenton, elle craque pour le local rue Alfred Savouré légèrement en retrait de la rue et s'y installe. "*En lien permanent avec des fournisseurs belges, je renouvelle mes articles tous les quinze jours. J'aime sélectionner des objets de décoration et des petits meubles originaux, adaptés aux appartements : petites consoles, tables pliantes, fauteuils en cuir vieilli*", s'enthousiasme Aurore Dupupet, très disponible et à l'écoute de sa clientèle pour le moindre conseil.

On y trouve aussi des pieds de lampes à la fois classiques et originaux, des lustres, des cadres photos, des anges, des bougeoirs, mais aussi du linge de maison et des rideaux.
Pour aménager son intérieur ou faire de petits cadeaux, "*Les Trésors d'Aurore*" proposent une ravissante sélection d'objets de choix… Il y en a vraiment pour tous les goûts et pour toutes les bourses. Impossible de repartir les mains vides des "*Trésors d'Aurore*". ■

Les Trésors d'Aurore
4, rue Alfred Savouré - Tél. 01 45 18 06 72
Les lundis et mardis de 14h30 à 19h
Du mercredi au samedi de 10h30 à 13h30
et de 14h45 à 19h

EN BREF

La campagne à Charenton ! Du 16 au 18 mai

Venez arpenter les allées du marché campagnard du vendredi 16 au dimanche 18 mai dans la rue de Paris, du métro "Charenton-Ecoles" jusqu'à la rue du Pont.
Pendant 3 jours, artisans et producteurs venus des régions, vous feront déguster leurs spécialités.
Samedi 17 et dimanche 18 mai, de nombreuses animations seront proposées aux enfants par les Centres de loisirs : ateliers maquillage, lecture de contes, poterie, sculpture, ballons sculptés.
Les commerçants s'impliqueront dans la fête en installant des étals devant leurs magasins. Un grand marché aux fleurs aura également lieu sur la place Arthur Dussault.
De quoi séduire un large public !
Marché campagnard
Du vendredi 16 au dimanche 18 mai
Vendredi 16 mai de 10 h à 21h
Samedi 17 mai de 10 h à 20h
Dimanche 18 mai de 10 h à 19h

Nouveaux commerçants

Joëlle NISHI
Hypnose - Sophrologie - Magnétisme
Soins à domicile
Port. 06 70 72 00 67
Mail : jn.maitredereiki@hotmail.fr

Cabinet de Sages-Femmes
Préparation à l'accouchement,
surveillance pré et post-natale
suivi allaitement
5, rue du Mal Leclerc - St-Maurice
Michèle Ducreuzet
Tél. 06 07 98 75 94
Samira Guerroumi
Tél. 06 63 68 17 21

Contact

Pour contacter Patrick Ségalat, Maire-Adjoint chargé de la vie économique : patrick.segalat@charenton.fr

Une association pour la scolarisation des enfants au Cameroun

Créée en 2006, l'association le Nid d'Espoir s'est fixée comme mission d'apporter une aide financière aux enfants déscolarisés de Lebialem au Cameroun ; des enfants doublement pénalisés par la maladie ou la disparition de leurs parents victimes du sida.

Un beau message de solidarité et d'amour

C'est l'histoire d'Elisabeth Akwalabeng, une française d'origine camerounaise, maman de quatre enfants qui, repartant au pays voir sa famille, est interpellée par deux enfants à qui elle demande pourquoi ils ne sont pas à l'école. "*Notre père est mort et on n'a plus d'argent pour aller à l'école*" se souvient-elle. Alors, elle décide de prendre en charge les droits de scolarité de ces deux enfants. Sur place, parmi la population, les parents victimes du Sida décèdent rapidement et les familles des orphelins ne peuvent plus assumer la charge de l'école.
De retour en France, Stéphane Diagana, champion du monde du 400 m haies et Odile, son épouse, elle aussi athlète de haut niveau, sensibilisés par cette histoire, proposent leur soutien et le parrainage de l'association. "*Le but est d'aider ces enfants entre 4 et 12 ans à retourner à l'école pour qu'ils puissent acquérir les connaissances de base*", s'enthousiasme Elisabeth.
Le 28 avril 2007 à Charenton, la soirée de lancement a réuni diverses personnalités sensibles à cet engagement. Cette première soirée a permis de scolariser environ 15 enfants.

De l'espoir et des projets

Aujourd'hui, l'association, parrainée par Stéphane et Odile Diagana, compte 60 personnes au total. Parmi les actions auxquelles l'association le Nid d'Espoir a participé, citons les Foulées 18 à Créteil pour 2008 où une association est choisie chaque année. "*2 € sur les inscriptions ont été reversés à l'association*" précise Odile Diagana. "*J'essaie aussi d'engager l'association dans des courses pour récupérer des aides et avancer sur ce terrain là. Pour un enfant, les droits de scolarité sont de 30 €*".
Au Cameroun, Thomas Ekokobe, assure le relais et s'attache à concrétiser et à faire vivre l'échange entre les enfants bénéficiaires de l'aide et les donateurs.
En 2007, le Nid d'Espoir a participé pour la première fois au Forum des associations de Charenton. "*Dès cette année, l'association va essayer de personnaliser la relation entre l'enfant et le donateur. L'un des projets serait de créer un point information un week-end par mois*", explique Elisabeth. ■

Le Nid d'Espoir - Association parrainée par Stéphane et Odile Diagana
Présidente : Elisabeth Akwalabeng. Tél. 06 88 14 92 65
leniddespoir@hotmail.fr

La **brocante** des familles

Avec le printemps et les beaux jours, fleurissent les brocantes et vide-greniers !!

Dimanche 13 avril de 8 h à 18 h, l'Association des Familles invite les Charentonnais à se retrouver sur la place Aristide Briand pour sa traditionnelle brocante, toujours très appréciée des connaisseurs.

En famille, entre amis, chacun fêtera le printemp en chinant autour des stands de bibelots, vêtements et autres articles, toujours à des prix attractifs… ■

Brocante de l'Association des Familles
Dimanche 13 avril 2008
Place Aristide Briand
De 8h à 18h
Renseignements : 01 48 93 09 55

Peintres dans la ville avec les Ateliers d'Art

Samedi 17 mai, la ville deviendra un sujet de choix pour les peintres amateurs.

Venez avec vos supports, vos couleurs exercer vos talents artistiques dans les rues de Charenton. Tous à vos palettes ! Chacun part avec sa toile vierge et son matériel arpenter les rues de la ville pour y reproduire une scène, un lieu, un square, une rue, un marché, un bâtiment… ■

Samedi 17 mai 2008
Inscriptions sur place le jour même
Renseignements : 01 43 68 91 76

EN BREF

Exposition Artists and Life Du 5 au 28 juin 2008

L'association "Artists and Life" regroupe des artistes peintres, des sculpteurs, des photographes…. Une vingtaine d'artistes exposeront leurs œuvres à l'Espace Art et Liberté du 5 au 28 juin, pour une cause liée à l'enfance et au handicap à l'école. Cette exposition, organisée en partenariat avec l'Association des Paralysés de France, sera ponctuée d'ateliers pédagogiques en direction des scolaires et des centres de loisirs.
Les œuvres exposées seront vendues et la recette servira au financement d'une action en faveur d'une meilleure intégration des enfants handicapés dans les écoles.
Exposition Artists and Life
Du jeudi 5 au samedi 28 juin 2008
Espace Art et Liberté
3, place des Marseillais
Centre Commercial La Coupole
Tél. 01 46 76 68 05

Cours de relaxation

Monique Sester propose en 12 séances, des techniques de relaxation qui vous apprendront à rétablir un bon équilibre général, grâce à un profond travail sur la respiration et le relâchement musculaire.
Cours : tous les lundis à 19h
Espace Claude Bessy
La Coupole - Place des Marseillais
Métro : Liberté
Inscription au 01 49 77 64 84
ou 06 30 25 26 03

Rencontre de parents d'enfants de 0 à 6 ans

Le prochain échange avec d'autres parents et des professionnels de la psychologie infantile sur l'alimentation, la propreté, la séparation, le sommeil… aura lieu le 15 avril au 33, avenue Anatole France.
Tél. 01 48 93 29 29 - Entrée libre.

24e édition des Foulées Ch

Dimanche 10 février, les Foulées Charentonnaises ont à nouveau rassemblé un grand nombre de sportifs.

Organisées par l'Azur Olympique en collaboration avec la Direction des Sports de la ville, les courses de cette 24e édition des Foulées Charentonnaises se sont déroulées sous un ciel clément. Sportifs accomplis ou pratiquants occasionnels, hommes, femmes, enfants, de tout âge, ont accompli le parcours avec des objectifs différents en ligne de mire : gagner pour certains ou se prouver à soi-même qu'on peut le faire !
Pour encourager et soutenir nos sportifs, une foule importante était présente. Au total, 1 567 coureurs ont franchi la ligne d'arrivée dont 1 036 qui ont parcouru les 15km de la Course des As. Félicitations aux vainqueurs et à tous les participants !

Taïeb Tounsi

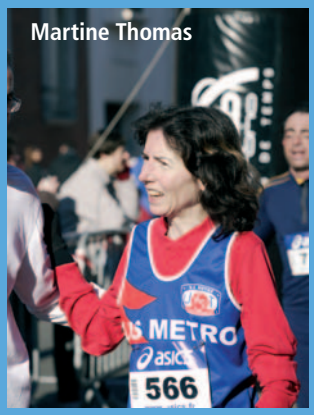
Martine Thomas

PALMARES

Course des AS 15 km : Classement masculin
1er - **Taïeb Tounsi** : 49'54''
2ème - Mounir El Hounsi : 50'16''
3ème - Saïd Ouajibi : 50'52''

Course des AS 15 km : Classement féminin
1ère - **Martine Thomas** : 1h04'10''
2ème - Séverine Jacqueray : 1h04'16''
3ème - Odile Mondésir : 1h06'07''

Course 7,300 km "Le Tour de Charenton" : Classement masculin
1er - Christophe Bertrand : 26' 40''
2ème - Christophe Junchat : 26' 58''
3ème - Julien Amiach : 27'10''
(Azur Olympique de Charenton)

Course 7,300 km "Le Tour de Charenton" : Classement féminin
1ère - Anne Lesage : 32' 02''
2ème - Frédérique David : 33' 11''
3ème - Andréa Costa : 34'08''

Course des Poussins 1 500 m :
1er - Gérard Clément : 8' 16''
2ème - Nicolas Dujardin : 8' 16''
(Azur Olympique de Charenton)
3ème - Thomas Siviérou : 8' 122'

Course des Poussines 1 500 m :
1ère - Claire Masson : 9' 04''
(Tennis club de Charenton)
2ème - Clara Aizouki : 9' 06''
3ème - Sara Netiche : 9'08''

arentonnaises

Aux foulées, on court en duo...

on court en promenant le petit dernier de la famille...

et le Maire de Charenton court aussi.

Claire, une graine de championne

Claire Masson est une sportive à part entière. Dans tous les sports qu'elle pratique, elle excelle, soutenue et entourée par sa famille. Pour la troisième année consécutive, elle a participé aux Foulées charentonnaises, décrochant cette année la première place chez les filles en 9'04 (section poussines 1 500 m).

Tout démarre en 2006 lorsqu'elle intègre l'Azur Olympique, le club d'athlétisme de Charenton. Décelant en elle de réelles capacités, ses professeurs l'incitent alors à participer aux Foulées charentonnaises et c'est le succès : d'abord 3e puis 5e et enfin cette année 1ère. Parallèlement, elle se consacre depuis l'âge de 5 ans au tennis, sa véritable passion. *"J'admire des joueurs comme Amélie Mauresmo, Raphaël Nadal. D'ailleurs, lorsque je vais à Roland Garros, j'essaie toujours d'aller voir les joueurs et de repartir avec des photos"*, s'enthousiasme Claire.

A chaque compétition de tennis, cette battante se retrouve parmi les meilleures : classée 33e, elle tient le titre de meilleure joueuse de Charenton, mais *"fair play"*, accepte de perdre. Elle obtient aussi de bons résultats au Tennis Club de Charenton : classée 30/3, elle a remporté deux tournois en 2007, celui de Paris 12e et le tournoi ALP du Perreux sur Marne, sans oublier sa place de 3e au Grand prix des jeunes du Val-de-Marne.

Sportive dans l'âme, elle se teste dans différentes disciplines et ne rate jamais l'actualité sportive qui conclue les journaux télévisés. *"Tous les sports me passionnent, j'aime les sports où je peux me mesurer aux autres"*, confie-t-elle. La valeur n'attend pas le nombre des années pour Claire qui suscite autour d'elle une totale admiration face à son potentiel.

Le **Tennis de Table** de Charenton **labellisé**

Afin d'encourager la création et le fonctionnement des associations, le gouvernement a pris de nouvelles mesures avec la mise en place d'un label "Gouvernance et Gestion Responsable des Associations et des Fondations".

Le Tennis de Table de Charenton est la première association à avoir obtenu ce label.

Derrière cette appellation un peu solennelle, c'est surtout la volonté du gouvernement d'introduire plus de rigueur en matière de gouvernance, de maîtrise des activités et de transparence des associations. Chacune devra respecter un cahier des charges :
Gouvernance : l'association se donne les moyens de prendre ses décisions conformément aux dispositions statutaires.
Gestion : les dispositions en vigueur doivent permettre de gérer sainement les activités et les ressources de l'organisme.
Communication : l'association doit assurer sa transparence.
Ces trois points respectés, l'association doit continuer dans sa recherche perpétuelle d'amélioration.
Après avoir déposé sa candidature en vue d'obtenir le label, le Tennis de Table a dû se soumettre à un audit les 17 et 18 mars dernier au Complexe Nelson Paillou. Ayant répondu aux engagements contenus dans la Charte, le Tennis de Table a été labellisé.
Ce label apporte une valeur ajoutée à l'association pérennisant ainsi l'organisme et sa structure d'organisation, il donne aussi une meilleure crédibilité et minimise les risques de conflits.
Le Tennis de table, fort de ses 226 adhérents, réfléchit aujourd'hui pour enrichir ses objectifs au développement du tennis de table féminin et du sport handicap. ■

Des **défibrillateurs** dans les équipements sportifs

Des vies peuvent être sauvées grâce aux défibrillateurs cardiaques, simples d'utilisation et sans danger.

Ils permettent d'augmenter de 30% les chances de survie en cas d'arrêt cardiaque.
De plus en plus de villes s'équipent et mettent à disposition dans les lieux publics des défibrillateurs semi-automatiques (DSA) ou automatiques (DA). Ces appareils permettent de faire repartir immédiatement le cœur après un arrêt cardiaque, en attendant l'arrivée des secours.
Pour renforcer la sécurité des usagers des installations sportives, la ville a décidé d'installer des défibrillateurs supplémentaires. Après les deux défibrillateurs semi-automatiques en fonctionnement depuis 3 ans à la piscine et la fosse de plongée, deux autres vont être mis en place prochainement dans les gymnases Maurice Herzog et Nelson Paillou. Ces défibrillateurs comportent deux électrodes collantes (de type patch) à disposer sur la poitrine, une sur la clavicule droite, l'autre sous l'aisselle gauche. Le sauveteur doit appuyer sur un bouton pour que l'appareil délivre le choc (semi-automatique), ce geste est une garantie de sécurité pour l'utilisateur et l'entourage de la victime.
Les personnels concernés ont reçu une formation pour un maniement aisé du défibrillateur semi-automatique. ■

Naissances
Avec nos plus vives félicitations

JUIN 2007

LUBINO Néline

DECEMBRE 2007

PHILIPPE Agathe, BESNAÏNOU Eden, HELALI Yacine, NATUREL Juliette, LEGENDRE Edgar, HADDACH Nasime, ORTONNE Victor, ALEBOYEH Noam, PÉREZ Enzo, REBOURG Deaclann, PICARD Mathys, CHANAY Joachim, CHERABIT Elissa, ZAOUI Aaron, BAROUK Myron, ALBOINI Harmony, LANDRY Noémie, LAMOTTE Erwan, RICHARD Karèle-Euryale, BEUVIER Victoire, IKNI Cara, CHAMBRETTO Eliott, OUDIN Julie, TOLEDANO Ava.

JANVIER 2008

STEFANI Aliette, LOUVET Naïs, CANTAUT Chloé, ERKAPIC Philippe, ATTIA Noam 1er Jumeau, ATTIA Ayala 2ème Jumeau, GORSSE Léo, BELKACEM Insaf, XAMENA--ROBERT Stella, BARRAUD de LAGERIE Alixe, EL BEZE Josh, RANAIVO Jade, LEMIÈRE Enguerrand, PEREZ Lou, FUSSNER Alice, MARCHAISON Marius, CREUS Sarah, TALL--BEN YAÏCHE Tia, HARARI Raphael, ANNOUCHE Ali, LEFEBVRE Aaron, TEIXEIRA Jasmine, MANTOVANI Gabriel, SABATIER Emma, DHARMASEELAN Abiksha, MBODJ Khadija, TOURE Halimatou, ETOULE IBEYAT Yannis, OBERT Vincent, BAOUI Ridwane, SAUVIGNON Cléline, BLEUNVEN--ALIX Camille, ALBAN--GUILLERM Siouane.

Mariages
Tous nos vœux de bonheur

DECEMBRE 2007

FERTOUT Alexandra et HARAR David, KEMIM Sadjia et GAOUI Kamel.

JANVIER 2008

FRILING Caroline et FRANKO Arslan, COHEN Béatrice et LELLOUCHE Stéphane, SEBA Agnès et SILEM Tony.

FEVRIER 2008

RUSAKOVA Nadezda et DEROUET Bernard, CAVANNA Ophelia et BRASILIENSE BATISTA Rafael.

Décès
Avec nos sincères condoléances

NOVEMBRE 2007

GUTIERREZ Joseph

DECEMBRE 2007

DESMOULINS Albert, NOIRAULT Michèle Epouse GOUVERNEUR, CARRAT Gilles, BIGAULT Ghislaine Epouse GAVARET, KOFFEL Maurice, BRONOEL Adrien, CIOCCA Simone Epouse BOURRET, BEN SAID Arlette Vve KTORZA, JORRAND André, BRICHET Denise Epouse BERNARD, CAVANNA Antoinette, BUIRETTE Jules, JOLY Monique Vve KOCH, HERRIER Georges, RAZZANO Xavier, FREMONT Rolland, DARRAS Josiane Epouse QUEILLE.

JANVIER 2008

MARTINEZ Guy, MUSARD Yolande Epouse LAMOTTE, BACHELIER Rolande VVE CAMUS, LEROYER Odette Vve GUAY, JACOB Armand, LECHÊNE Serge, GÉRARD Gabriel, GIRARD Marie-Hélène.

Recensement militaire
Les jeunes garçons et filles nés en avril 1992 doivent venir se faire recenser d'avril à mai 2008. Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1er janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.
Pièces à fournir :
- Carte nationale d'identité
- Livret de famille des parents
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger
- Un justificatif de domicile récent

Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.
Au Service État-Civil. 16, rue de Sully.
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 15.
Permanence le samedi de 8 h 30 à 12 h.

Permanence du Député
Michel Herbillon, Député de notre circonscription, tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton, lundi 14 avril 2008 à partir de 19h.

Déchets ménagers spéciaux
Le camion planète est à votre disposition de 9h à 12h, avenue Jean Jaurès (face au marché) le 2e mercredi du mois (mercredi 9 avril) et le 4e samedi du mois (samedi 26 avril).

Urgences dentaires
Dimanches et jours fériés
Tél. 01 48 52 31 17

SAMI
Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h, et le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h.
Appelez le 15.

Pharmacies de garde
● Dimanche 13 avril
Krief - 54, rue de Paris
Tél. 01 43 68 01 41
● Dimanche 20 avril
Safeno - 7, rue du Maréchal Leclerc à Saint Maurice
Tél. 01 43 96 44 93
● Dimanche 27 avril
Pol - 46, av. du Mal de Tassigny à Saint Maurice
Tél. 01 43 68 20 33
● Jeudi 1er mai
Lienhard - 118, rue de Paris
Tél. 01 43 68 18 32
● Dimanche 4 mai
Mondot - 2, rue du Gal Leclerc
Tél. 01 43 68 03 97
● Jeudi 8 mai
Auger - 10, place de l'Europe
Tél. 01 49 77 56 56

Insolite

Une alliance dans un pot de fleur !

L'histoire aurait pu être digne d'un scénario de film policier : une bague trouvée dans une jardinière au 1er étage d'un immeuble à Charenton avec une inscription à l'intérieur "27 novembre 1982, Christine à Jean-Marc".
Lors d'une réunion dans l'immeuble, Marie-Hélène Magne, Conseillère municipale dont la voisine avait trouvé la bague dans ses fleurs, propose de mener l'enquête, aucune des personnes présentes ne connaissant l'éventuel propriétaire du bijou. Elle décide alors de faire des recherches et se rend à l'état civil pour consulter le registre de 1982. Les parents de Jean-Marc n'habitant plus à Charenton, elle réussit à remonter jusqu'aux noms des parents de Christine toujours à la même adresse à Paris. Elle recherche leurs coordonnées et les contacte. Les parents lui donnent le numéro de leur gendre. Elle appelle, et là, c'est l'étonnement. Effectivement, Jean-Marc avait bel et bien perdu son alliance il y a quelques mois et n'avait jamais pu la retrouver.
En revanche, une question persiste : comment l'alliance a-t-elle pu atterrir dans une jardinière et à Charenton alors que son propriétaire habite Maisons-Alfort ? Son alliance étant trop petite, Jean-Marc l'avait mise autour d'une chaîne au cou. Une hypothèse : une pie voleuse aurait-elle fait voyager l'alliance de Maisons-Alfort à Charenton ? Une fois la bague rendue à son propriétaire en mairie, Marie-Hélène Magne a fait visiter une nouvelle fois la salle des mariages à Jean-Marc suscitant de nombreux souvenirs et une grande émotion.

Charenton Magazine
Hôtel de Ville
48, rue de Paris
94220 Charenton-le-Pont
Directeur de la publication : Jean-Marie Brétillon
Réalisation : Direction de la Communication
Tél : 01 46 76 48 12
Directeur de la rédaction : Corinne Bellotte
Rédaction : Olivia Peresson
Corinne Bellotte - Denis Bansard

© photos : G. Boynard - C. Vilmen - O. Peresson - I. Stéfan
Mise en page : Cyrille Doumbé
Site Internet : www.charenton.fr
Impression : Actis

fête de l'Internet

11 / 18 mai 2008

- **Présentation du Conseil municipal en ligne** sur le www.charenton.fr
- **Internet expliqué aux seniors par les jeunes d'Aliaj** (Quai de Bercy)
- **Génération Internet ! Conférence** (Espace Toffoli)
- **Ateliers. Initiation Internet, messagerie web** (bibliothèque d'Espinassous)

bibliothèques municipales

aliaj

ville internet 2007

Charenton-le-Pont

Conception graphique - C. DOUMÈ